



# Agent de Police Municipale- Spécialité Cynophile- Brigade de nuit

Direction de la Tranquillité publique et de la Prévention  
Police Municipale - Réf. : 2025-46



**Bourg-en-Bresse – 43 000 habitants – Chef lieu du département de l'Ain**  
**Proximité avec Lyon, Genève et Mâcon**

## Définition du poste

### Mission

Sous l'autorité du Directeur de la Police Municipale, vous êtes placé(e) au sein d'une brigade de policiers municipaux armés en catégories B et D, en patrouille véhiculée ou pédestre (possibilité exceptionnelle moto, vélo). Vous vous intégrez avec l'auxiliaire canin au sein des équipages constitués de la brigade de nuit. Vous exercez toutes les missions dévolues au cadre d'emploi en matière de sécurité, de prévention et de contrôle du respect des règles nécessaires au maintien du bon ordre. Vous appliquez les pouvoirs de police du Maire dans son ensemble et assurez des missions en complémentarité de la Police Nationale sur le territoire de l'aire urbaine de Bourg-en-Bresse.

### Activités principales

- Veiller à la sécurité des personnes, au maintien du bon ordre, à la sécurité, à la tranquillité et de la salubrité publique
- Appliquer les pouvoirs de Police du Maire
- Effectuer des missions de prévention et de surveillance de la voie publique, faire respecter les arrêtés du Maire, le code de la route, rechercher les infractions pénales en particulier dans les domaines de lutte contre la délinquance, des troubles de voisinage, de la sécurité routière et de la salubrité publique
- Assurer une relation de proximité avec la population
- Rédiger des rapports et procès-verbaux
- Mettre en œuvre des opérations d'ilotage sur tous les secteurs
- Opérations conjointes avec les services d'État
- Capture d'animaux errants
- Surveillance des bâtiments communaux, des manifestations culturelles/ sportives et des cérémonies

## Profil attendu

### Savoirs

- Connaître l'étendue des pouvoirs de police du Maire
- Maîtriser, appliquer et suivre l'évolution de la réglementation du code pénal, de procédure pénale, de la route
- Veiller au respect des règles de sécurité
- Connaître les textes législatifs, règlements et codes relevant des attributions et des compétences de l'agent de police municipale
- Disposer d'une bonne culture territoriale sur les compétences des autres services de la collectivité et des services de l'État, des pouvoirs de police générale et spécifique du Maire
- Savoir rédiger des compte rendus et rapports d'activités écrits et oraux / techniques de description d'un événement ou d'un individu

### Savoirs faire

- Sens du service public et du travail en équipe
- Maîtrise de soi, diplomatie, sens de l'écoute, du dialogue, sens de la réserve et de l'anticipation
- Maîtrise des outils informatique et logiciels police
- Capacité à analyser et gérer une situation difficile
- Gestes de premiers secours
- Disponibilité
- Permis de conduire B obligatoire
- Formation MMA et/ou MBTPI souhaitée

### Spécificités du poste :

- Exercice professionnel soumis à des conditions réglementaires d'agrément, d'assermentation et de formation continue obligatoire
- Aptitude au port d'armes de catégorie B et D
- Bonne condition physique - Aptitude aux Gestes Techniques Professionnels en Intervention
- Titulaire d'un diplôme et d'expérience sur un poste de maître chien

## Spécificité du poste

**Poste à pourvoir :** 01/07/2025

**Cadre d'emplois :**

Agents de police municipale

**Régime indemnitaire :**

niveau grade

Poste ouvrant droit à NBI



### **Temps complet**

Horaires fixes de nuit  
20h23-06h00, à raison de  
4 vacations par semaine, et  
amplitude variable en fonction des  
nécessités et obligations du  
service

Présence sur différents  
événements et animations en  
dehors des horaires et jours de  
travail habituels



### **Rémunération statutaire :**

+ Régime indemnitaire  
+ Avantages sociaux (CNAS\*)  
+ Participation employeur santé et  
prévoyance  
+ Tickets restaurant  
(\*sous réserve des conditions en  
vigueur au sein de la collectivité)

**Date limite de candidature :**

11/05/2025



### **Renseignements :**

Monsieur Mathieu PUTIGNY,  
Directeur de la Tranquillité  
Publique et de la Prévention  
04 74 42 45 00  
putignym@bourgenbresse.fr



### **Candidature**

Merci d'adresser votre candidature  
(lettre de motivation et CV) à  
Monsieur le Maire, Direction des  
Ressources Humaines, Hôtel de  
Ville, BP 90419, 01012 Bourg-en-  
Bresse Cedex ou  
[recrutement@bourgenbresse.fr](mailto:recrutement@bourgenbresse.fr)